



# PRÉFET DU JURA

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 6 avril 2024

### Incendie – Feu de forêt

Aujourd'hui, en milieu d'après-midi, un feu de broussailles et résineux, s'est déclaré sur la commune de Chassal-Molinges.

16 hectares de massif forestier ont déjà brûlé et au vu des éléments, le Préfet a activé le centre opérationnel départemental et s'est rendu sur place auprès des unités mobilisées, comptant : 90 pompiers dont les renforts des sapeurs-pompiers de l'Ain ( 18 sapeurs-pompiers), 19 gendarmes.

Les sapeurs-pompiers seront mobilisés cette nuit pour poursuivre l'extinction et assurer la surveillance.

Le maire a déposé plainte, la recherche des origines sera initiée.

En raison de la vulnérabilité actuelle du massif, le préfet du Jura appelle à la plus grande vigilance et rappelle les bonnes pratiques et comportement à adopter :

- n'allumez pas de feu à proximité des massifs boisés ;
- ne jetez pas les mégots de cigarettes par la fenêtre de la voiture;
- respectez les interdictions d'accès signalées;
- si vous êtes témoin d'un début d'incendie, donnez l'alerte en localisant le feu avec précision, en composant le numéro 18 (ou 112, numéro européen).

Un feu sur deux est la conséquence d'une imprudence. Pour rappel, un arrêté préfectoral régleme l'usage du feu.

Soyons vigilants et protégeons nos forêts et notre patrimoine environnemental.

Nos forêts sont fragiles, évitons de les mettre en danger !

Pour plus d'information sur cette nouvelle réglementation et les bons réflexes à adopter, vous pouvez consulter le site internet de la préfecture :

<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Risques/Naturels/Prevention-des-incendies-de-foret-et-de-vegetation>

En août 2022, le Jura a fait face à de nombreux feux de grande ampleur. Si ces feux ont été maîtrisés sans aucune victime ni dommage important, ils sont le marqueur d'une évolution majeure du risque dans le département.

- 1000 hectares brûlés
- 1260 sapeurs-pompiers engagés
- 13 départements en renfort
- 300 largages des moyens aériens de la Sécurité Civile

**RISQUE FEUX DE FORÊT**  
LE JURA, UN TERRITOIRE EXPOSÉ

En adoptant les bons réflexes, vous êtes les premiers acteurs de la prévention des feux de forêt et de la protection de notre environnement.

**FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION**

**AVOYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...**

- Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de la voiture
- Réaliser des travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main
- Élocher les matériaux et produits inflammables (huile, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

**... ET SE PROTÉGER DES FEUX**

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (garanties multilingues) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte

feux-foret.gouv.fr

Direction  
des services  
du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État